

**FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION
AU D. E. L. F. SCOLAIRE**
Diplôme d'Etudes en Langue Française
SESSION du 15 mai 2012

ECRIRE IMPERATIVEMENT EN MAJUSCULE

Etablissement fréquenté en 2011/2012:

Scolarisation en:

- * Structure ordinaire indiquez la classe :.....
* CLA
* Dispositif spécifique précisez lequel :.....

N° d'identification (12 chiffres) :

* Si vous avez déjà reçu un numéro de candidat DELF lors d'une session précédente, vous devez obligatoirement indiquer ce numéro et joindre un justificatif (copie de l'attestation de réussite ou de résultats à l'examen)

Numéro de candidat

* Si vous n'avez jamais été inscrit à l'examen, ce numéro sera attribué par l'Administration

Civilité : Mademoiselle Monsieur

Nom du candidat :

Prénom :

Date de naissance : / /

Ville de naissance : Pays : Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

EXAMEN CHOISI : A1 ou A2 ou B1 (un seul choix possible)

Signature de l'élève :

Signature du représentant légal :

Nom et signature de l'enseignant référent :

Cachet et signature du Chef d'établissement :

Attention, veuillez prendre connaissance de la note au verso, la dater et la signer

NOTE D'INFORMATION A DESTINATION DES CANDIDATS AU DELF

Indication de l'identité du responsable du traitement :

Le Centre International d'Etudes Pédagogiques
et

Le Centre d'examen de l'Inspection Académique de la Moselle (Académie de Nancy-Metz)

Les deux services précités disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats de l'examen du DELF selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 07 juillet 2005 paru au Journal Officiel de la République Française du 17 juillet 2005).

Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées à l'usage des services mentionnés ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'au candidat ou à son représentant légal.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations le concernant.

En conséquence vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, veuillez vous adresser :

- jusqu'à la communication des résultats : au Centre d'examen de l'Inspection Académique de la Moselle -Division des Examens et Concours- 1, rue Wilson BP 31044 57036 Metz Cedex 1

- par la suite : au Centre International d'Etudes Pédagogiques -Bureau DELF/DALF-
1, rue Léon Journault 92310 SEVRES

ou

à l'Inspection Académique de la Moselle -Division des Examens et Concours-
1, rue Wilson BP 31044 57036 Metz Cedex 1

Dans le cas où le résultat des épreuves est communiqué aux candidats par Internet, les modalités d'accès aux résultats se feront uniquement en accès restreint (avec code d'accès par candidat) et non pas en affichage libre sur le site du centre.

Date :

Lu et approuvé (e)

Signature du représentant légal :